

ORIGINES DE SAINT-LUNAIRE

Son père était Hoël Ier (Holéoc) surnommé Le Grand. Il était roi de la Domnonée l'ancien royaume des Curiosolites; et sa mère Alma Pempa fille du roi Eusèbe, connu dans l'histoire sous le nom de Ste Pompée, descendait des Romains.

Il était né comme vous le dites au Pembrokeshire, qui n'était autre que la Cambrie, la Dematea située au Pays de Galles. C'est là où les Bretons avaient émigré.

Sa naissance remontait vers l'an 509. S'il a vécu 115 ans comme on le prétend, il serait donc mort dans la 1ère partie du 7ème siècle.

Il n'est pas démontré que la forêt de Scissy avait une telle importance, on ne peut l'affirmer. Ce qui semble certain, c'est qu'au 13ème 14ème 15ème siècle et même peut-être plus tard, on pouvait se rendre à pied à marée basse à Cézembre.

Les prairies qui avoisinaient St-Lunaire dans la direction de Cézembre étaient encore afféagées à la fin du 16ème et du 17ème siècle.

Il est bien évident, comme vous le dites, que des affaissements successifs se sont produits.

Voies Romaines: Les voies romaines qui ne sont pas spéciales dans notre région, à Dinan aboutissaient au centre le plus important de l'occupation romaine chez les Curiosolites (Corseul). C'est d'ailleurs là où l'on a trouvé le plus de vestiges et il reste encore comme monument "le Temple de Mars" que l'on peut admirer.

Débarquement: Le débarquement de St-Lunaire se situe vraisemblablement entre 530 et 540 comme vous le dites. Il était évêque à 20 ans ou 21 ans.

En ce qui concerne la fondation par ses disciples des villages de la Ville Agan, Ville Jehan etc... j'ignorais complètement ce détail. Je serais heureux de savoir la source de vos informations.

La croix de granit du Décollé a été édiflée à la suite d'une mission faite par le clergé en 1880. Le Décollé fut choisi à cause du site mais je ne crois pas que la véritable intention était de remémorer le débarquement de St-Lunaire.

VIEILLE EGLISE: Il n'est pas du tout certain qu'elle ait été construite sur l'ancien emplacement du monastère de St-Lunaire. Aucun document ne permet de l'affirmer, c'est peut-être vraisemblable mais ce n'est pas certain.

La statue de St-Lunaire qui orne le chœur de l'Eglise n'est pas du 13ème mais du 18ème siècle.

Les bombardements de 1944 n'ont pas endommagés la Vieille Eglise. Un obus américain a brisé le calvaire (15ème ou 16ème siècle) et soufflé la toiture du transept sud du Monument. Ce dernier était déjà délabré, abandonné par les Municipalités succes-

.../...

sives et le Clergé. Il menaçait ruines.

C'est grâce au bris du calvaire (à quelque chose maheur est bon) que la Vieille Eglise a pu être remise en état, grâce aux Beaux-Arts où un architecte compréhensif et initié a trouvé le moyen d'arriver à ce que nous pouvons admirer.

J'ai souvent dit que la dalle qui recouvrait le sarcophage de St-Lunaire remontait vraisemblablement au 14ème siècle. Je crois que je me suis trompé, car aucun auteur n'en fait mention avant le 18ème.

Il y a et cela il faut le préciser: les gisants à l'intérieur de la Vieille Eglise en plus du tombeau de St-Lunaire. Trois se trouvent dans les chapelles de Pentual et les trois autres ont été mis en évidence à l'intérieur.

Je crois d'ailleurs qu'il serait préférable d'observer l'ordre d'importance des familles à St-Lunaire et de commencer par la famille de Pentual et ensuite de Pontbriant. Les 3 gisants les plus anciens sont ceux qui se trouvent 1 dans la Chapelle Sud (privative des de Pentual) et les 2 autres dans la Chapelle Nord des de Pontbriant. Ils remontent soit à la fin du 12ème soit au début du 13ème.

CALVAIRE: Le calvaire a peut-être été monolithe, mais il ne l'est plus depuis sa destruction. Il a été reconstruit en 1954.

Il y avait une ligne passant approximativement par le Calvaire, les points du Vargay et du Grain pour retrouver les côtes normandes du Cotentin.

D'immenses forêts recouvraient alors le territoire et abritaient quelques peuplades éparses entourées d'arbres sauvages. La forêt de Gisé ou de Giséy s'étendait sur toute la région entre Saint-Gast et Arzeville.

Aux III^e et IV^e siècles des affaissements superficiels de terrains permirent à la mer d'envahir les terres, ne laissant hors d'eau que les parties rocheuses qui ont constitué les îles et îlots qui parsement cette partie de la Manche tels que : Goussier, Agot, les Bés, le Mont Saint-Michel, Houlmeine, Goussier, Jersey, etc...

Occupation romaine

Après que les Romains eurent entrepris la conquête de la Gaule, ils pacifièrent le pays et apportèrent les bienfaits de leur civilisation.

On retrouve encore dans la région de Binar des traces importantes de leur séjour et des aménagements qu'ils pratiquèrent (voies romaines, édifices, objets usuels et ustensiles de ménage, pièces de monnaie, etc...).

Après la chute de l'Empire romain et le départ de ses armées, les discussions entre peuplades de l'Amérique septentrionale, reprenant avec elles leurs conséquences destructrices :

SAINT-LUNAIRE

Historique & Origine du Bourg

Disposition ancienne du territoire

Certains géologues assurent qu'au début de notre Ere, la côte de l'Armorique n'avait pas la physionomie qu'on lui connaît de nos jours ; le découpage des côtes bretonnes tel qu'il se présente maintenant, ne s'est fait qu'au cours des premiers siècles.

Les côtes étaient alors assez éloignées des rivages actuels et pour la région qui nous occupe, le littoral suivait une ligne passant approximativement par le Cap Fréhel, les pointes du Verger et du Grouin pour retrouver les côtes normandes du Cotentin.

D'immenses forêts recouvraient alors le territoire et abritaient quelques peuplades éparses entourées d'animaux sauvages. La forêt de Cissé ou de Scissy s'étendait sur toute la région entre Saint-Gast et Granville.

Aux III^e et IV^e siècles des affaissements successifs de terrains permirent à la mer d'envahir les terres, ne laissant hors d'eau que les parties rocheuses qui ont constitué les îles et flots qui parsèment cette partie de la Manche tels que : Cézembre, Agot, les Bés, le Mont Saint-Michel, Tombelaine, Chausey, Jersey, etc...

Occupation romaine

Après que les Romains aient entrepris la conquête de la Gaule, ils pacifièrent le pays et apportèrent les bienfaits de leur civilisation.

On retrouve encore dans la région de Dinan des traces importantes de leur séjour et des aménagements qu'ils pratiquèrent (voies romaines, édifices, objets usuels et ustensiles de ménage, pièces de monnaie, etc...).

Après la chute de l'Empire romain et le départ de ses armées, les discussions entre peuplades de l'Armorique reprirent, amenant avec elles leurs conséquences désastreuses : la guerre, la famine et la misère.

Immigration bretonne

Les légions romaines avaient traversé la Manche et avaient conquis une grande partie de l'Angleterre appelée alors Bretagne et aussi Grande-Ile. A leur suite des apôtres évangélisaient le pays.

En retournant sur le continent, les Romains laissèrent là aussi le pays livré à des luttes intestines. Les Bretons firent alors appel aux Saxons auxquels se joignirent les Angles et qui se fixèrent dans le pays, refoulant et persécutant les Bretons après avoir été leurs alliés.

Les rois Francs offrirent aux Bretons, pour s'y installer, la partie la plus déserte de leur territoire, et aussi pour faire cesser les querelles des peuplades habitant cette contrée ; il s'agissait de l'Armorique devenue plus tard la Bretagne.

L'émigration bretonne commença entraînant avec elle les moines chassés d'Angleterre. Un grand nombre de ces derniers se fixèrent dans diverses régions et fondèrent des centres d'évangélisation qui portent aujourd'hui les noms de ces bienfaiteurs (Saint-Malo, Saint-Enogat, Saint-Briac, Saint-Jacut, Saint-Potan, Saint-Brieuc, etc...).

Fondation de Saint-Lunaire

Parmi ces moines, l'un d'eux, était remarquable par sa ferveur religieuse. Il était le fils d'un roi romain d'Armorique nommé Mail ou Mailloc, et d'une princesse bretonne nommée Coupala à laquelle les Gallo-romains donnèrent le nom romain de Alma Pompa.

Ce moine était né en Pembrokeshire et il fut nommé Evêque très jeune en raison de son assiduité et de sa piété.

Son nom était Léonorius ou Lunaire.

Selon ses écrits, une voix céleste lui dit pendant son sommeil "Pars sans délai outre-Manche ; là beaucoup de païens t'attendent pour sortir de l'erreur".

Il décida donc de partir emmenant avec lui tous ses moines, ses serviteurs et tous les gens qui dépendaient de son monastère. Ce fut, le jour du départ, une flottille complète qui se dirigea vers la Côte Nord de la Péninsule Armoricaine.

Pendant la traversée une violente tempête s'abattit sur la Manche et mit en péril la vie des émigrants. La légende raconte que Lunaire par ses prières apaisa les flots et put diriger sans autre incident sa flottille vers la côte.

En vue de l'embouchure de la Rance, il préféra à la presqu'île d'Aleth, une pointe rocheuse escarpée s'avancant comme un immense éperon dans la mer et bordée de 2 plages de sable fin entourées de forêts, où il débarqua avec sa suite ; c'était la presqu'île du Décollé.

Cela se passait en l'an 540. ^{Vex} ~~(1720-1830)~~

Une croix de granit érigée en 1880 commémore cet événement.

Lunaire et ses disciples s'installèrent à mi-coteau, ils bâtirent une église et un monastère avec les arbres qu'ils abattirent. Ils défrichèrent la forêt et ensemençèrent, et bientôt une communauté s'étendit autour de ce centre religieux.

Certains de ceux qui avaient accompagné l'Evêque et son monastère, s'établirent un peu à l'écart et formèrent des petits hameaux auxquels ils donnèrent leur nom que l'on retrouve encore aujourd'hui : Ville Agan, Ville Jehan, Ville Billy etc...

Par ses actes de piété, par son dévouement et par les miracles qu'il accomplit, la renommée de Lunaire fut très grande et parvint aux oreilles de Childebert, Roi des Francs, qui le manda en son palais. Lunaire lui fit don d'un bélier d'or vestige romain qu'il avait trouvé en défrichant les terres.

Childebert voulut le remercier, mais Lunaire ne lui demanda que sa protection pour vivre en paix dans son monastère. Childebert lui accorda l'entière disponibilité des terrains défrichés autour du monastère et ajouta :

"Va sur le point le plus élevé du territoire et là, sonne ta cloche. Aussi loin qu'on l'entendra, la terre sera tienne"

Ainsi se trouvèrent fixées les limites de la paroisse. Un seul village prétendit ne pas avoir entendu la cloche, ne voulant pas tomber sous la dénomination de Lunaire. Cette "Fourberie" reconnue, le village en a gardé le nom qu'il porte encore de nos jours.

Lunaire fit planter des pierres pour délimiter son territoire. Certaines subsistent encore et sont attachées de légendes dues à sa piété.

Lunaire mourut vers l'an 580 à l'âge de 115 Ans.
Il fut enseveli dans un sarcophage romain et placé dans son église.

Lors des invasions normandes, ses restes furent transportés à Léhon près de Dinan puis à Paris d'où ils furent ramenés dans sa paroisse après bien des vicissitudes.

L'Evêque Lunaire fut sanctifié après sa mort et son nom fut donné à sa paroisse sous la dénomination de Saint-Lunaire de Pontual, en hommage à son Evêque ainsi qu'aux premiers seigneurs du pays.

La Vieille Eglise

La vieille église et le cimetière qui l'entoure occupent certainement la place du monastère primitif fondé par Saint-Lunaire.

Construite vers l'an 1000, la nef est de style romain primitif. Le style de ce monument a été conservé malgré des modifications faites au cours des temps ; en particulier les bombardements de 1944 l'avaient fortement endommagée, mais elle a été remise en son état primitif par les soins des Services des Monuments Historiques d'après les plans originaux.

Le clocher est très curieux et affecte la forme d'un pigeonnier recouvert d'un toit pointu. Une statue de Saint Lunaire en chêne massif doré datant du XIII^e siècle orne le chœur.

Le tombeau de Saint Lunaire est placé à l'intérieur de l'église. Il est composé d'un sarcophage en granit recouvert d'une dalle sculptée représentant l'effigie du Saint.

Le sarcophage est de l'époque Gallo-romaine, la dalle remonte probablement au XIV^e siècle.

Trois autres monuments funéraires ornent encore cette église : une cartouche scellée dans le mur de la Chapelle du Nord indique l'origine des seigneurs qui y ont été ensevelis, l'écusson de la famille des Pontbriand. (*Chapelle Nord*)

A l'Ouest se trouve une tombe qui porte sur sa dalle une statue de femme et une deuxième tombe sur laquelle est couché un chevalier armé.

Au Midi, une troisième tombe se trouve dans la Chapelle de Pontual : elle est remarquable par la qualité de la sculpture d'une femme qui s'y trouve représentée.

Dans le vieux cimetière s'élève un calvaire monolithe représentant dos à dos le Christ et la Vierge. Des vestiges de quelques anciennes tombes subsistent encore.

Lors de travaux de voirie de nombreux corps ont été découverts. Parmi ces derniers un certain nombre provenaient de soldats anglais tués en 1758 lors d'un débarquement en vue de prendre Saint-Malo à revers. Les Anglais refoulés vers Saint-Cast, furent finalement rejetés à la mer. Une colonne de bronze érigée cent ans après, en 1858, à Saint-Cast commémore cet épisode historique.

Histoires et légendes de Bretagne

La vieille église de Saint-Lunaire

Notre saint Lunaire reposa paisiblement dans son sarcophage, au chœur de son église, entouré de la vénération jusqu'aux invasions normandes dont les premières passèrent sans lui faire injure. Alain Barbeferre, le terrible adversaire de ces pirates, une fois mort, les moines et les fidèles songèrent à soustraire aux violences des Normands, dont ils redoutaient les représailles, les corps des saints. Ainsi partirent en exil ceux de saint Samson, saint Magloire, saint Guénaël, saint Lunaire, et bien d'autres. Conduits par une troupe de moines et de clercs à Paris, ils y furent reçus avec honneur et révérence avant d'être abrités dans le monastère de Saint-Magloire, fondé par Hugues le Grand, duc de France, et par son fils Hugues Capet. Une vingtaine d'années plus tard les Bretons voulurent retourner dans leur pays rendu à la sécurité. Le corps de saint Lunaire reprit le chemin de la Bretagne, s'arrêtant à Beaumont-sur-Oise, dans le diocèse de Beauvais. Là, ceux qui le conduisaient, laissèrent de ses reliques pour lesquelles on construisit une église et un prieuré sous le vocable de saint Lunaire. La plus grande partie du corps revint en Bretagne, là d'où il était parti et d'où on l'exhuma au XI^e siècle.

Sept siècles plus tard, la Révolution profana le tombeau et de son saint patron l'église de Saint-Lunaire n'a plus qu'un petit fragment d'os provenant d'une relique possédée par la paroisse de Saint-Lormel, dans les Côtes-du-Nord.

Reprenons la visite de l'église. La semaine dernière je disais que quatre monuments retenaient l'attention; il n'a été question, jusqu'à présent, que du tombeau de saint Lunaire.

Les transepts en abritent trois autres de seigneurs du pays avec effigies en relief, chacun dans une labbe, ou un enfeu, enfoncement voûté pratiqué dans l'épaisseur des murs. Deux tombeaux se trouvent dans le pignon du transept nord; le troisième dans le pignon du transept sud. Les trois effigies de pierre sont également des gisants, curieux par leur exécution et surtout par les détails du costume qui permettent de les dater à coup sûr de la seconde moitié du XIV^e siècle. Le gisant du transept sud représente une femme. La face encadrée d'une coiffure avec une bande d'étoffe qui prend le menton et retombe de chaque

côté sur les épaules. Quicherat a reproduit une coiffure très analogue sous la dénomination « Dame noble d'environ 1350 », dans sa monumentale « Histoire du costume en France » (p. 243). Les cheveux, séparés par une raie médiane en deux bandeaux, encadrent la figure. Un manteau, ou surcot, à manches flottantes et très larges qui s'arrêtent à l'avant-bras, s'ouvre largement sur le devant et laisse apercevoir la cotte, ou robe de-dessous, dont les manches, serrées au poignet, sont fermées d'une longue rangée de boutons. Une ceinture à boucle relie à la taille la cotte qui descend en longs plis droits jusqu'aux pieds, tandis que le manteau tombe de chaque côté en formant de gros plis. A la ceinture est passé un long rosaire. Des anges soutiennent un coussin sur lequel s'appuie la tête que surmonte un dais formé d'une grosse moulure torique très découpée.

Quel nom portait la dame qui repose ici? On l'ignore. Pourtant on peut affirmer qu'elle appartenait à la famille de Pontual, éteinte aujourd'hui, qui jouissait de tous les droits honorifiques dans l'église de Saint-Lunaire et y possédait cette chapelle privative, dite chapelle de Pontual.

Les deux autres tombeaux du transept nord renferment des membres de la famille de Pontbriand dont on voit, entre la retombée des deux enfeux, l'écusson sculpté représentant un pont à trois arches; il est soutenu par deux chimères et surmonté d'un heaume à cimier en forme de paon. Or, rencontre curieuse, les Pontual s'armaient également d'un pont à trois arches, mais ajoutaient trois canes passant sur ce pont. Les canes sont absentes ici et l'écusson doit donc être attribué aux Pontbriand.

Les deux tombeaux offrent les gisants d'une dame et d'un Chevalier. La dame a la tête couverte d'une coiffe très curieuse qui encadre le front, à peu près comme la coiffure de la « Dame en surcot d'environ 1390 », reproduite par Quicherat dans son ouvrage déjà cité (p. 258). Le surcot, ici, ressemble à un corset brodé de jolies rosaces; il recouvre une cotte à mi-cuisse, sous laquelle passe une jupe à longs plis droits qui descend jusqu'aux pieds.

L'autre gisant représente un chevalier, la tête nue, revêtu de son armure sur une cotte d'armes en forme de salmatique

qui ne descend pas plus bas que le milieu des cuisses. Autour du cou on voit dépasser de la cotte une tunique de mailles. Des brassards recouvrent les bras et des jambarts protègent les jambes. Un poignard est attaché à droite. Des soulèrs de fer à pointe chaussent les pieds. D'après les conventions en usage au Moyen-Âge, et même postérieurement, on déduit que ce chevalier est mort, non pas au combat, mais des suites de ses blessures parce qu'il est entièrement armé, mais la tête est nue.

Les quatre tombeaux furent classés monuments historiques le 12 mars 1892; la vieille église le fut le 18 mars 1913. Jusqu'en 1884 elle servit d'église paroissiale, puis une église neuve la remplaça et on la ferma. Le cardinal Roques la rendit au culte le 18 juillet 1954.

Ces jours derniers, profitant de la fin de l'été et du départ des hordes qui s'abattent chaque année sur la Bretagne en cette saison, marquée en même temps par le pillage effréné de nos chapelles, je suis retournée en la vieille église de Saint-Lunaire. Un dépliant s'offrait aux visiteurs. Louable initiative! Je le pris. Je le lus. Je m'étonnai. Dans les premières lignes mes yeux s'arrêtèrent sur cette belle affirmation: « Elle est orientée (l'église) est-ouest, c'est-à-dire, suivant les exigences ecclésiastiques, le chœur dans la direction de Jérusalem »! On avait confondu église et synagogue! Qui ça, on? Les auteurs, parbleu, Joseph et Elie R., dont le texte a été illustré par Neza E. Tout s'explique; mais rien ne fera comprendre pourquoi le recteur s'est adressé à des Joseph, des Elie et des Neza pour rédiger ce dépliant, ni comment il a pu laisser imprimer pareille ânerie! N'aurait-il donc trouvé aucun catholique nourri de sainte doctrine, aucun Breton baptisé et instruit des rudiments du symbolisme chrétien pour décrire une église de son terroir et retracer les grandes lignes de la vie d'un saint de chez nous?

Ah! qui délivrera notre Bretagne des étrangers qui ont l'impudente ignorance d'en parler et l'insupportable insolence de nous donner des leçons... pleines d'erreurs?

Seaz Kilpennek.

Copyright Seaz Kilpennek et « Les Nouvelles de Bretagne »

La vieille église de Saint-Lunaire

Après la brève relation de la vie de saint Lunaire, parler de son tombeau et de la vieille église du bourg qui porte son nom paraît, sans doute, une suite normale.

De la première chapelle édiflée par le saint, cabane de branchages comme on l'a dit, il ne resta aucune trace, bien entendu, pas plus de celle en bois qui la remplaça et fut incendiée, au X^e siècle, par les pirates normands. L'église fut relevée au XI^e siècle, mais en pierre et bien ornée, à l'exemple des autres églises de nos paroisses rurales dont les plus petites se laissaient entraîner par l'émulation de bâtir à Dieu un temple digne de lui. Elles furent l'œuvre, ces églises de campagne, des colons, des tenanciers, des pauvres paysans qui s'imposèrent parfois de durs sacrifices et de rudes efforts pour les construire. Il reste fort peu de ces monuments en Bretagne. Du XI^e siècle subsistent, en Ille-et-Vilaine, des églises abbatiales comme Saint-Melaine de Rennes, ou des églises priorales, telle Livré. Celle de Saint-Lunaire est l'une des rares survivantes, dans le diocèse de Rennes, de ces églises rurales construites après l'an mil. Sa nef, de style roman primitif, date du commencement du XI^e siècle.

Restaurée depuis peu, elle a repris un air de jeunesse avec son clocher pointu à lucarnes et les pignons de ses bas-côtés qui relèvent son immense toiture. Vue de l'extérieur, l'église, rituellement orientée, c'est-à-dire le chœur à l'Orient, ne semble pas remonter au-delà du XVIII^e siècle; mais l'intérieur nous réserve des surprises.

Le petit cimetière qui l'entourait a été désaffecté et remplacé par un jardin dans lequel elle semble s'être, mais qui lui enlève de son caractère.

Pénétrons à l'intérieur. La nef se compose de trois travées; elle communique avec les bas-côtés par six arcades en plein centre, sans archivolte ni moulure, qui reposent sur des piliers carrés munis, à l'intérieur des arcades seulement, d'un tailloir en biseau. En 1850, quand on badigeonna l'église au lait de chaux, on eut la malencontreuse idée de corriger cette particularité, regardée comme une erreur. On emplâtra le tailloir et on figura, sur les quatre faces du pilier, une grosse moulure en boudin! La récente restauration les a remis dans leur état primitif.

La nef s'éclairait, au nord, par deux petites fenêtres, étroites et hautes, très ébrasées à l'intérieur, et par une troisième percée dans le mur sud. Elles sont caractéristiques du XI^e siècle. La reconstruction des collatéraux au XVIII^e siècle et leur exhaussement au niveau de la nef ont obturé ces fenestrelles. Un mur diaphragme, percé d'un arc en plein cintre, sépare la nef du chœur.

Dans le reste de l'église, reconstruit et remanié du XIV^e au XVII^e siècle, on ne voit pas de caractère architectural particulier. En revanche, on trouve quatre monuments de grand intérêt.

D'abord, face au chœur, dans le carré du transept, le tombeau de saint Lunaire, place qu'il occupait jadis avant d'être transféré. L'affluence des pèlerins, la messe du tombeau, gênaient l'exercice du culte et le déroulement des processions lors de la vénération des reliques; cependant la piété s'accommoda longtemps de cette gêne, jusqu'en 1763 que le recteur de la paroisse obtint de l'évêque de Saint-Malo la permission de transporter le tombeau de saint Lunaire hors du chœur, et « plus près de la chapelle de Pontual ». A cette occasion on ouvrit le sarcophage le 25 juin 1763. Le procès-verbal canonique le décrit « rempli de sable et couvert (sous la dalle tumulaire) par une pièce de bois de chêne très antique ». On retira le sable avec précaution, on l'examina soigneusement et on trouva « une mâchoire ou mollière inférieure du côté gauche, naturelle, avec tous les emplacements des dents, intégrée dans la forme, mais tronquée dans son autre côté presque de la moitié; une coste entière du côté droit, un morceau considérable d'une autre coste, long d'environ trois pouces; un autre morceau d'ossement long d'environ un pouce; trois autres esquilles d'ossements qui paraissent fragments de costes, et enfin trois petits articles qui nous ont paru des mains ou des pieds ». On enveloppa les reliques dans du papier, on les remit dans le sable et l'on referma le sarcophage.

Ce sarcophage, on le découvrit au commencement du XI^e siècle en fouillant le sol du monastère ruiné du saint évêque. Il a contenu ses restes, sans aucun doute. De facture gallo-romaine, il est contemporain de Lunaire qui n'en fut d'ailleurs pas le premier occupant. Un savant épigraphiste déchiffra, vers la fin du XIX^e siècle, un nom gravé sur l'un des côtés, Sever, dont on distingue encore les lettres EVE et, au-dessus, un M, reste probable de l'abréviation païenne consacrée : D.M., diis Manibus, aux Dieux Mânes.

En remettant le tombeau à son emplacement primitif on a commis la faute de le retourner, de telle sorte que le gisant regarde vers la nef, donc vers l'Occident, alors que sa position normale devrait le présenter la face à l'Orient, conformément au symbolisme chrétien qui veut que les morts attendent leur résurrection à la Parousie, ou second avènement du Christ, tournés vers l'Orient où le Souverain se manifestera dans sa gloire à la fin des temps.

Le tombeau se compose de plusieurs parties : une auge de granit, longue de 2 m 15, large de 55 centimètres et haute de 67, qui est proprement le sarcophage du saint; de petites cariatides qui supportent cette auge à chaque bout en l'élevant au-dessus du sol de 60 centimètres environ, afin de permettre aux pèlerins de passer sous le tombeau, suivant l'usage du Moyen-Âge. Enfin, un gisant formé d'une dalle de granit, sculptée en haut relief à l'effigie du saint, revêtu de ses ornements épiscopaux : chasuble antique, mitre basse. Les mains sont croisées sur la poitrine, mais de manière à retenir la croix dont le sommet repose sur l'épaule gauche et dont le bout plonge dans la queue d'un monstre que saint Lunaire foule aux pieds. A droite, à la hauteur de la poitrine, on voit une colombe aux ailes déployées et qui tient dans son bec une sorte de tablette carrée. Elle est là pour rappeler qu'au cours de l'ouragan qui assaillit les émigrants on jeta à la mer, avec le bagage, et sans y prendre garde, l'autel portatif de Lunaire, ou plus exactement la pierre consacrée dont il se servait dans ses voyages pour dire la messe. Cette perte l'affecta beaucoup; mais en abordant à la côte d'Armorique il vit survenir deux colombes d'une blancheur non pareille, venant de la mer, qui tenaient dans leurs pattes la pierre d'autel. Les gens du Moyen-Âge crurent qu'un faux serment fait sur cette relique condamnerait irrémédiablement le parjure à la mort dans l'année même.

Le style très pur du gisant du saint le ferait attribuer au XIII^e siècle, n'étaient une certaine recherche dans la composition de l'œuvre, une richesse dans l'ornementation qui frise l'exhubérance et indiquent plutôt la première moitié du XIV^e siècle. La chasuble brodée, le quatrefeuille sur l'enroulement de la croix, la belle et noble figure du saint, sont d'un art achevé. Les deux cariatides diffèrent tout à fait. L'une, d'un assez beau dessin, a quelque chose de barbare; rien n'empêche d'y voir le ciseau d'un Gallo-Romain, d'autant que la pierre est fruste. L'autre, un morceau de colonne auquel deux têtes sculptées tiennent lieu de chapiteau, est apparemment beaucoup plus récent et on le daterait du XV^e siècle environ.

Ce beau gisant date de la reconstruction du chœur au XIV^e siècle, reconstruction dont on prit occasion pour décorer le sarcophage du saint.

(à suivre)

Soaz Kilpannek

Copyright Soaz Kilpannek et « Les Nouvelles de Bretagne »

Histoires et légendes de Bretagne

Hagiographie : SAINT LUNAIRE

suite et fin

Le sol enfin défriché, il fallait encore le préparer à recevoir la semence. Or, les malheureux religieux ne disposaient ni de bêtes de somme ou de trait, ni d'outils qu'ils devaient façonner eux-mêmes avec l'aide de leur ingéniosité. Imagine-t-on le travail écrasant, surhumain, auquel les astreignaient de telles conditions ? Une seconde fois ils perdirent courage, et on les comprend. Mais comme leur première plainte n'avait pu fléchir Lunaire, ils résolurent cette fois-ci de se taire, de se sauver nuitamment et de le laisser seul.

Il n'est secret que sachent garder plusieurs conjurés ! Comment l'évêque en eut-il vent ? L'histoire ne le dit pas ; ce qui est sûr, c'est qu'il le connut à temps et sut conforter doucement ses moines, avec une charité qui toucha leurs cœurs. Après quoi il chercha le remède où il était, c'est-à-dire dans la forêt où les animaux domestiques vaguaient à l'état sauvage retrouvé. Les apprivoiser, les domestiquer de nouveau ne fut pas chose facile, on s'en doute ! Adresse et patience finirent par porter fruit puisque Lunaire parvint à capturer vaches et taureaux qu'il dressa à porter le joug et tirer l'araire. La « Vie » de saint Lunaire, cédant à la facilité du merveilleux, transforma ces animaux en cerfs d'une taille prodigieuse, et veut voir dans leur docilité l'effet d'un miracle. Le miracle est plus simple, mais non moins réel : c'est la patience du saint à dompter ces animaux.

L'énergie des moines, leur travail acharné, poursuivi par d'autres émigrants, ramena sur le territoire, devenu la paroisse de Saint-Lunaire, la vie et la civilisation matérielle. Lunaire ne s'en contenta point. Homme de Dieu, il y posa les fondements de la vie chrétienne. La ville d'Alet pratiquait un paganisme particulier, mêlé de culte druidique et de polythéisme latin, qui était la religion des Armoricaux et des Gallo-Romains entre Saint-Jacut et le Coësnon. Quelque vingt ans plus tôt saint Judual avait prêché l'Évangile jusque dans le pays de la Rance, mais ses prédications n'y eurent pas un effet durable.

Lunaire s'employa avec ardeur à convertir les indigènes redevenus ou restés païens et doit être regardé comme le précurseur de saint Samson et de saint Malo.

Au temps de Lunaire, vers le milieu du VI^e siècle, la Bretagne armoricaine se divisait en petits États, appelés comtés ou royaumes dans les documents anciens, savoir : Vannes ou Broërech, Cornouaille, Poher (haute Cornouaille), Léon, Domnonée. Celui-ci, le plus vaste, s'étendait sur tout le nord de la péninsule, entre le Kelleff, ou rivière de Morlaix, et le Coësnon. Son roi, Jona, venait d'être tué par un assassin inconnu ; il laissait une veuve et un fils, Judual, âgé de cinq à six ans. Profitant du trouble causé par ce meurtre, Comorre, comte de Poher, imposa son alliance à la veuve de Jona et s'empara de la Domnonée. Une nuit, la nouvelle épouse de Comorre vit en songe son fils siéger sur une haute montagne où il recevait l'hommage des seigneurs bretons, chacun lui offrant son sceptre. La reine, merveilleusement émue de ce songe dont elle ne percevait pas le sens, réveille Comorre et le lui raconte. Celui-ci comprend, peut-être parce qu'ayant assassiné Jona (ce qu'on ignore) la crainte le rend plus perspicace. Il s'écrie, en courroux : « Cela veut dire que ton fils régnera sur ce pays. Non, il n'en sera rien ! Demain matin je lui couperai le cou. » Et il se rendort. Affolée, la pauvre mère court à pas de loup réveiller son fils et le presse de fuir avec une femme attachée à son service. Fuir, mais où ? Le monastère de Lunaire est tout proche ; c'est la seule chance de salut. Judual y va demander asile. Lunaire l'accueille avec bonté et le cache, sans souci du péril auquel il s'expose.

A son réveil Comorre apprend, avec une rage folle, la disparition de sa victime et, peu après, le lieu de sa retraite. Il fait sommer Lunaire de lui rendre l'enfant. « Notre office n'est pas de procurer la mort, répond l'évêque. Toutefois, si Comorre veut venir ici demain matin à la troisième heure, il aura satis-

faction, je lui ferai voir Judual. » A l'heure dite Comorre arrive au monastère et s'adresse rudement à Lunaire : « Moine, où est Judual ? Je veux le voir. » — « Voyez, il est là, au milieu du pont », et du doigt Lunaire indique un navire qui sort de la baie, toutes voiles dehors. Pour cette insolence Comorre lui porte un coup en plein visage.

Judual aborde en Gaule et se rend à Paris où le roi Childebart l'accueille à sa cour avec honneur. Par le jeune prince il connaît bientôt le renom de Lunaire ; il veut voir le saint moine et le mande auprès de lui. Malgré qu'il en ait, Lunaire entreprend le long voyage jusqu'à Paris. Le roi le reçoit à merveille et le noir évêque opère plusieurs beaux miracles pendant son séjour, gagnant ainsi l'estime de Childebart qui se montre envers lui plein de respect. Mais il ne peut ainsi s'attarder et demande son congé. Le roi y consent à contre-cœur, souhaitant garder à sa cour un si pieux personnage, et lui témoigne ses sentiments en lui faisant don, en toute propriété, du territoire défriché autour du monastère. De plus, il ajoute : « Quand tu seras revenu chez toi, va sur le point le plus élevé, et là, sonne ta cloche. Aussi loin qu'on l'entendra, la terre sera tienne. » Ainsi fit Lunaire et se trouvaient fixées les limites de la paroisse qui porte son nom. Le saint planta, de distance en distance, des bornes qui subsistaient encore au XVII^e siècle, au moins en partie, et qu'on appelait « perrons ». Le recteur de Saint-Lunaire écrivait en 1689 : « Ce sont de grosses et hautes pierres qui déterminent la paroisse des circonvoisines, Pleurtuit, Saint-Briac, Saint-Enogat... »

Lunaire mourut vers l'an 580 et on mit son corps dans un beau sarcophage gallo-romain qui existe encore. Comme sa fête est inscrite dans le bréviaire au 1^{er} juillet, on peut conjecturer qu'elle marque la date exacte de sa mort, mais rien n'est moins sûr.

Soaz KILPENNEK

Copyright Soaz Kilpennek et Les Nouvelles de Bretagne

l'abbé (Fougeray)
en 1789 & d'ailleurs Paris
à lui même 33 rue Saint-Jacques Paris

Parille' historique de l'archevêché de Sens.
Par l'abbé Guillobin de Courson. (Tome 6) 1886

Eglise de Paultual (1319) - église de St. Luce (14^e siècle) - St. Luce
de Paultual (17^e siècle) - église de diocèse de St. Malo. de l'archidiocèse de
Digne et de doyenné de Paudoux.

Nom de l'architecture de Sens, de l'archidiocèse de St. Malo. et de
doyenné de Paultual

Origine - cette paroisse fut évangélisée par St. Luce. en 540. (Voir
Tome II - 188) le monastère qui y existait le saint évêque Luce, de
Paultual, qui lui donna encore des acts du 17^e siècle

Les évêques de St. Malo donnèrent vraisemblablement la paroisse
de Paultual à leurs chanoines réguliers, qui la desservirent eux-mêmes,
pendant un certain temps. mais lorsque le chapitre de St. Malo fut
sécularisé, en 1119, il lui fallut partager avec un recteur séculier les
revenus de l'église de Paultual, montant alors à 80 lins; il fut donc
convenu que désormais le chapitre fournirait toute la dîme, de blé,
avoine, et noyaux, et que le vicaire perpétuel ou recteur aurait le
reste des biens de cette église, à condition de se porter toute les charges
de la paroisse et de payer les décimes et les procurations. (Arch. D. T. III)

Puis aux siècles derniers ces choses n'existaient plus - En
1864 les 2/3 des dîmes, appartenant au sire de Paultual, seigneur de
la paroisse et l'autre tiers restait seul au chapitre de St. Malo. Les chanoines
même renoncèrent à cette dîme en faveur du recteur, par le Paultual
en 1. de St. Malo. (1739-1767) au formallement que les décurateurs
de St. Luce étaient alors le recteur pour 1/3 et le seigneur pour les
2 autres.

En 1790. le recteur, M. de Forchis, déclara que le revenu brut
de la cure était de 1.100 lins qu'il avait 38^l 1^l. 10 d. de charges
et qu'il lui restait net 1.061 lins. 6 d. 2 d. (V. Arch. D. T. III. 29)

Eglise dédiée à St. Luce cette église fut (vraisemblablement) construite
au XI^e, lorsque au rapport de la Bretagne les reliques de ce saint
transférées par crainte des invasions normandes, à Beaumont / Seine
dans le diocèse de Beauvais. Si depuis le temple d'une nef romane avec
collatéraux plus modernes; de deux chapelles formant bras de croix
et d'un chœur relevé aux siècles derniers.

Cette nef, composée de 3 travées à 6 arcades en plein cintre, sous archivolte, sous moulture, de la plus grande simplicité, qui la mettrait en communication avec les bas-côtés, et serait séparé, entre elles, par de gros pilastres carrés terminés à l'intérieur seulement d'un fût d'ionien en biseau, au dessus duquel couronne la corniche du cintre.

Dans le mur nord au dessus des arcades, s'ouvrent deux de ces petites fenêtres en meurtriens, fortement évasés à l'intérieur qui caractérisent essentiellement le XI^e siècle; une troisième semblable mais plus étroite, existe à la même hauteur dans le mur sud. Ces petites fenêtres auraient fait des fentes dans la nef par dessus la toiture des bas-côtés; elles ont été bouchées comme inutile, après la reconstruction des collatéraux au XVII^e siècle et leur exhaussement au niveau de la nef.

L'arc triomphal qui termine la nef à l'est se forme la communication avec le carré chœur et aussi une grande arcade en plein cintre retombe sur des pilastres carrés; sous cette voulture ni autre décoration qu'un simple fût d'ionien en biseau au haut de ce pilastre, à l'extrémité de l'arcade.

(Relevé d'architecture de la galerie de la bibliothèque de la ville de Paris)

Le rest de l'église offre peu d'intérêt; au dessus de la porte du midi est gravé: V^e Lemaître, recteur, 1686, mais il n'y trouve de monuments funéraires très remarquables.

Dans l'intérieur, adossé au pilier du sud-ouest, est le tombeau de saint patron; dans les chapelles sont les tombes arcades des seigneurs du lieu.

Le tombeau de St. Luce est à tous points de vue fort curieux. Il se compose d'une dalle de granit sur laquelle repose l'effigie du saint. Cette pierre est de couverte à un cercueil au sarcophage de granit et creusé en forme d'auge. La partie inférieure du cercueil ne repose pas sur la terre; elle est soutenue à 18 pouces du sol par des espies de corinthes qui semblent des débris de chapiteaux d'un caractère plus ancien que la statue funéraire.

Quant à l'effigie, elle représente St. Luce revêtu du costume épiscopal; ses mains sont croisées sur sa poitrine; du bras droit il tient contre son cœur sa croix pontificale, dont le bâton s'enfonce dans la gueule d'un monstre enroulé sous les pieds du saint évêque; sur sa poitrine, à droite, une colombe aux ailes étendues, tient dans son bec un objet carré qui n'est autre qu'un autel portatif en pierre précieuse, dont se servaient dans leurs voyages les évêques missionnaires des premiers siècles de l'église. La tête de la statue est d'une belle exécution; au point de vue artistique ces détails

de costume et des draperies. Haute cette statue aussi bien que les fragments d'un dais à faux d'un précieux tissu, destinés à abriter la tête du prélat, accue par son stipe le cou enroulement des 14". Si c'est un artiste de talent (enluminés d'histoire et d'archéologie moderne, 11, 142).

Voilà deux traits bien distincts de ce tombeau; d'abord le cercueil primitif ou fut déposé le corps du saint - puis les supports sculptés sur lesquels il fut placé quand probablement on le leva de terre - et enfin la statue dont on couronna plus tard le monument funéraire au point de vue archéologique, le cercueil de St. Luce est extrêmement intéressant - Suivant le Monat, tenant très-verté d'après l'épigraphie ancienne, cette œuvre de pierre trait un véritable sarcophage Gallo-Romain, destiné primitivement à un personnage nommé Sever dont on aperçoit encore le nom "Sever" gravé sur le devant. Puis enlappé au 6^e siècle par les compagnons de St. Luce pour renfermer le corps de leur saint évêque (Bulletin de la Archéolog. 17. et V. IX, 56.)

La légende de St. Luce nous explique les attributs qui accompagnent la statue. Le monstre écrasé par le pieux prélat, c'est l'idolâtrie qui régnait dans le pays de Pontual en y fondant son monastère - tout à l'autel portatif que tient une colonne, la légende dit qu'en abordant en Armorique St. L. aperçut des colombes qui lui apportèrent son autel tombé à la mer pendant la traversée (Hain. Monast. 134) - or cet autel - ce qu'on appelle aujourd'hui une pierre sacrée - était encore précieusement conservé dans l'église de St. L. au siècle dernier, comme nous allons le voir à l'instant. — Le 7^e juin 1741. en effet, M^r. de Fogassas de la Bastie, évêque de St. Malo, vint transférer lui-même les restes de St. Luce dans des reliquaires en f. On présenta d'abord au prélat le chef de St. L. enchaîné en une belle et grosse tête d'argent. 33. puis 11 autres reliquaires neufs et fort propres 33 dans lesquels on déposait un ossement de famille tout entier, une d'une cuisse, un autre d'un bras qui ne sont pas absolument entiers mais très-considérables; une épaule, deux ossements d'échine entiers, deux côtes, jusqu'à leur long, quantité d'autres petits ossements où il y a de la cuisse jusqu'à plusieurs, le crâne, son autel portatif, son bâton attaché avec de la soie rouge et plusieurs morceaux de ses ornements. 33 M^r. de la Bastie ordonna que toutes ces saintes reliques continuassent d'être exposés, à la vénération des fidèles, « ainsi qu'ils l'ont été de tous temps immémoriaux. 33 (arch. du D^e.) et Malo, sous St. Malo.

1763
vingt et un ans plus tard, Guillaume Chebault recteur de St. Luce, après
quelques changements dans son église; il y fit exhausser avec la permission
des seigneurs de Poutual, la chapelle de Poutual qui se trouvoit au bout
du transept, mais plus haute de 2 pieds que le reste de l'église. Professeur
de l'occasional le jour de la demande à l'évêque de St. Malo. La permission
de faire faire plus près de la chapelle de Poutual le tombeau de St. L.
placé au milieu du chœur, et au-dessus de trois pieds, et trois jours
après la célébration des offices, &c. Il sollicita en même temps que la fête
de la translation du corps de St. Luce, fixé aux 24 octobre par
solenité, fut célébrée de nouveau le 4^e dimanche d'octobre avec grande
solenité, exposition de St. Luce et indulgence de 40 jours.
Un 2^e de la partie chargée M. Lossier, recteur de Pleurbuit, d'examiner
l'opportunité des demandes faites par le recteur de St. L. et en reçut une réponse
favorable datée du 30 juin 1763 — On faisoit cette translation du
tombeau de St. L. du milieu du chœur, où il étoit, à l'angle méridional
de St. intertransept, où il est encore actuellement, au secret, avec respect
le vicier cercueil en présence des recteurs de Pleurbuit et de St. L. et d'une
grande affluence du peuple et l'on dressa le p. v. suivant, daté du
23 juin 1763:

Nous avons Lossier, recteur de Pleurbuit et Guillaume Chebault
recteur de St. L., certifiés avoir trouvé le tombeau de St. L. rempli de
sable et couvert par une pièce de bois de chêne qui nous a paru très
antique, et avons trouvé dans le dit tombeau une mâchoire au mollier
inférieure du côté gauche, naturelle avec tous les emplacements des dents,
intégrale dans la fosse, mais tronquée de l'autre côté jusqu'à la racine;
de plus nous avons trouvé une cote entière du côté droit, un osseau
considérable et un autre cote long d'environ 3 pouces, un autre osseau
d'environ d'environ un pouce, trois autres ossements qui paroissent
fréquents des cotes, et enfin trois petits articles qui nous ont paru
des os des mains ou des pieds. Belles sont les reliques que nous avons trouvées
dans le dit tombeau, ayant remis et examiné le sable qui les
enveloppoit, et après notre examen exactement fait, avons remis
les différentes parties ci-dessus mentionnées dans le dit tombeau
enveloppées sous un double papier au milieu du sable qui
remplit la pierre sépulchrale, et avons fait replacer au dessus

La couverture de bois et la pierre de taille supérieure qui fait
le revêtement du dit tombeau. 55 (arch. Dep. T. et d'ains fonds
de St. Malo)

Les viclastes impies de 1793 ont. ils profané les reliques de St. Lucie
en dévotant le tombeau? nous l'ignorons. Si ce tombeau a échappé
à leur rage, il doit nécessairement contenir encore les ossements
qu'on y replacera sûrement il n'y a guère qu'un siècle. Indant
au chef du saint et aux deux autres reliquaires, ils ont malheureusement
disparu, et l'on honore plus ~~dans~~ ^{en} l'église de St. Lucie qu'une
phalange d'un doigt que l'église de St. Louis a bien voulu partager
avec elle.

Nous venons de nommer la chapelle de Pontual sise au sud de
St. Intersept - Vis à vis se trouve au nord la chapelle de
Pautricaut - En 1618 en effet Jean du Breil seigneur de Pautricaut
légua par testament à la fabrique de St. Luc. de Pontual une
rente de deux mines de paille pour la fondation d'une messe à
dire le vendredi de chaque semaine en la chapelle de Pautricaut, dépendant de
la dite église; mais la fille de ce seigneur, Françoise du Breil ^{avait}
épousé Jean de Pontual seigneur de la ville de Vaulx, lui apporta en partage
la terre du petit Paut. briauc, appelé en 1681 la terre de St. Luc. Le fief
de Pautricaut en St. Luc, dépendant de ce fief. Or en 1683 René de Pontual,
fils de cette dame, déclara qu'il avait toutes les droits honorifiques en
St. Lucie & n'estant en la dite église après le roi, nulle arcues, haues
chapelles, armoiries ni prières nominales que pour le dit seigneur de
Pautricaut. 55

L'année suivante le même seigneur fit une autre déclaration plus explicite
encore; il dit posséder « un tombeau élevé de terre dans le chœur de l'église
de St. Lucie de Pontual, au pied des tombeaux du saint du dit lieu, et deux
autres pierres tombales dans les chapelles prohibitives qui sont des deux côtés
du chœur de la dite église, luy appartenant avec ses armes et tous les escutons,

Pontual était une ancienne seigneurie, érigée en chapellenie vers 1681, pour René de
Pontual, par suite de l'union des terres de Pontual, la ville de Vaulx et la ville de Pontual - P. de St. Malo 1773
Jean de St. Malo, accorda à Alain de Pontual le droit de tenir une foire le 1^{er} juillet, fête de
St. Lucie au bourg de Pontual - En 1684, les financiers de la perle, devaient en faire bien 4
fers neufs pour le seigneur de Pontual à la dite foire - à cette dernière époque le château
de Pontual n'est plus qu'une ruine, et le sieur de Pontual habitait le manoir de la
ville de Vaulx
(+ l'un à cheval qui part)

11 droits et unecques honorifiques, tout en relief sur aux vitraux et ailleurs
dans la dite église et arch. St. Louis Infirmerie

9 / Le tombeau du seigneur de Poulbrant dans la chœur de St. Louis
n'existe plus; il aura peut-être disparu quand fut transféré le tombeau
du Saint. mais il restait trois autres monuments funéraires de plus
d'attente. — Deux tombeaux arçus subsistent dans le
mur de la chapelle du Nord, appartenant à l'église au seigneur de
Poulbrant; un cartouche situé entre les deux arçes, en ogive
contient dans un encadrement trilobé et s'encadrant en accolade
un écusson: d'azur au point d'argent maculé de sable, qui est de
Poulbrant; cet écu timbré d'une casque dont le cimier est une tête de
paon, est supporté par deux griffons. La table la plus à l'ouest porte
sur sa dalle une statue de femme dont les pieds reposent sur un
levrier. « La coiffe fort curieuse, encadre le front carrément. Le
Turcot enlaidi sans les bras, a la forme d'un corset broché de belles
rosaces, aux points arrondis sur la taille. Sous ce secret paraît
une cote qui s'arrête à mi-cuisse, et sur cette cote une jupe à longs
plis droits qui descend jusqu'aux pieds: —

« Sur l'autre tombe est couché un chevalier, tête nue, mais le
reste du corps armé, et portant sur son armure une cote d'armes
en forme de Palmatigae. une tunique de maille, placée sous cette
cote et montant plus haut qu'elle, paraît au-dessus du cou. Les bras
et les jambes sont couverts de brassards et de jambards. Le poignard
est attaché à droite au bas de la cote d'armes. Sur les pieds, des
sablons de fer à pointe moussu. » Deux anges tiennent un coussin
sous sa tête et un chien est couché à ses pieds.

La troisième tombe arçue se trouve dans la chapelle de Poulbrant
au midi. La statue est particulièrement remarquable par le
style et le fini de son travail;

« C'est une femme. La coiffure très caractéristique encadre la
face, avec une bande d'étoffe qui entoure le menton et retombe de
chaque côté sur les épaules; les cheveux encourent le front, tirés en
deux bandeaux, et accompagnent la figure d'une double natte. La
robe de dessous en cote retenue à la taille par une ceinture à boucles,
à des manches serrées au poignet et fermées d'une double rangée de

Britons, par dessus lesquelles sont passés les manches du manteau
ou surcot, manches flottantes, très larges, s'arrêtant à la ceinture.
Le manteau descend de chaque côté de la statue en plis
artistiquement et agés, mais il est très ouvert, de façon à laisser
voir tout le dessous de la cotte tombant jusqu'aux pieds à
longs plis droits, et le grand rosair ^{ou médaillon} qui pend en un ~~clou~~
à la ceinture. La tête repose sur un coussin formé par des
arçes et est surmontée d'une sorte de dais formé d'une grosse
moulure torique curieusement décorée. »

Les confréries de St. Luce et du Rosaire étaient érigées, aux siècles
derniers, dans cette église, on se trouvait aussi quelques fondations,
entre autres une faite par les seigneurs de Douthemel à l'usage du Rosaire.

On voit, par ce qui précède, quel intérêt offre ~~la~~ l'église de St.
Luce; aussi ne voit-on pas sans peine ce vénérable monument
si riche en souvenirs, à la veille d'être abandonné et probablement
détruit — Le 26 mars 1882, en effet, a été béni la première
pierre d'une nouvelle église paroissiale plus rapprochée de la
grève et des constructions récentes, élevée au bord de la mer — édifiée
dans un style ogival, se compose de trois nefs avec transept, et choeur en hémicycle
à cinq pans. Sur la façade se dresse une tour terminée par une corniche
qui surmonte une statue de Notre-Dame parvenue des Marais. Ce
temple a été solennellement béni le 14 septembre 1884. Nous espérons
qu'on y transfèrera tout au moins le tombeau du Saint-Père ou de la
paroisse.

Chapelles. — La chapelle de Douthemel avait, en ce manoir, en 1684, était déjà
complètement ruinée.

1°. La croix de la ville de Beauvet fut élevée en 1688 par Sébastien de Douthemel
seigneur du dit lieu, dans le jardin de son manoir de la ville de Beauvet.
Des 1688, François du Meil, seigneur de Douthemel et Claude Mustou

2°. une véritable ville d'eau est en train de se former sur les grèves de St. Luce. Le 11
juillet 1880 on y béni solennellement une belle croix de granit, élevée sur la pointe de
rocher appelé le Roc, dans un des plus remarquables sites qu'offre les côtes bretonnes.

1°. de la gravure de la Bretagne 249. L'histoire du costume en France par le Luchet
nous montre dans la seconde moitié du XVI^e siècle des costumes analogues à ceux
de ces trois tombereaux — En 1697 le corps de Marie Briant, femme de René de Douthemel, seigneur
de la ville de Beauvet fut transféré de St. Malo à l'église de St. Luce pour y être inhumé.
On nous a assuré qu'il y avait encore dans le paroi de cette église trois autres tombereaux
retournés et portant tous des effigies; elles sont au haut de la nef par le balcon.

et les quatre autres venant de Jean de Paulual, avoué fondé dans cette
chapelle 6 messes hautes par semaine, deux pour ses père et
mère, Jean du Mail, seigneur de Paulbriant et Claude Breche et
les 4 autres pour son mari et sa famille; mais cette fondation
fut réduite en 1762 à une messe haute les dimanches et fêtes.

(Le Chevalier. Dubois, Ordre de la Noblesse; XVI, 150)

Huissiers de Paulual seigneur du lieu et de la Ville résidant présents
en 1779, Jean Levaut pour la desservir en place de René Lechart
d'ici - Nunc abbas domine

ancien monastère. V. tome III, 498

École voy. tome III 654

Pilly de la paroisse de St. Méme. tome III. p. 654

Recteurs de St. Lomain

Jehan Cado, chanoine de St. Malo, et promoteur du chapitre (1462)

Jean Picot vers 1554

Guillaume Gauffrin fut pourvu en 1554 + 1566

Jean Paulain, pourvu le 19 février 1564, résigna peu après

Estherin Turbot fut pourvu le 23 octobre 1564

Laurent Pivert (!)

François Desquily, 15 juin 1581

Guillaume Lecamper, résigna en faveur de ses frères

Jean Clément 1609 + 1634

Pierre Moysan 18^{de} 1634

Pierre Plémy, résigna au profit de Jean Le Roumier le 17 juillet 1659 résigné en 1676

Thomas Le Maître, octobre 1676 + 1691

François Chateau Fuar 1691 se démit en 1702

Jean Augustin Deculant le 7^{de} 1702 + 1710

Joseph Costier, le 16 février 1710

Joseph Duval + 1727; Jean Oillet-Lauril 1727 + 1744 & +

Julien Chollan 9 mars 1744, résigna; Guillaume Obibault le 26 juin 1762 Fuar III

Thomas Jean Leforestier pourvu au concours le 26 juin 1781, gouverna jusqu'à la
révolution

Louis Mathurin Renaud du Hautcilly (1803-1806)

Yves Le Moigne (1806-1821) Germain François Lemoine (1822+1841)

Jean Baptiste Lemoine (1841+1842) - Antoine Hétail (1842-1865)

Joséph Frain (1865+1876) Pierre Lequeu (1876)

Eglises à travers les âges: — une chose assez singulière au premier abord
frappe dans l'étude architecturale de nos églises de Combourg,
aux XI et XII siècles — Plusieurs de ces églises comme Guipry,
St. Malo et, St. Luce et bien d'autres se offrent aujourd'hui
qu'une seule nef romane communément par de grosses arcades,
avec des bas côtés, des XV^e. et XVI^e. siècles. Comment se fait-il
que ces petits nefs ne conservent aucune trace de leur construction
primitive, contemporaine de la nef principale majeure? —
Voici notre réponse: — Quand on construisait ces églises, l'on dut
se contenter de bâtir en pierre les grosses nef et la sacristie, et
l'on éleva en bois ou en terre les bas côtés de cette nef, il en résulte
qu'au bout de quelques siècles, les petits nefs tombèrent en ruine,
alors que la nef majeure, plus solide demeura intacte; au
besoins dans le style du temps, vers le XVI^e. siècle surtout
telle qu'elles existent encore. (F^o. D'ouille page 338. t. VI)

St. Luce dans le cimetière se trouve une fort jolie croix en granit qui
fut bien reconstruite au XIV^e. siècle elle représente d'un côté
le Christ et de l'autre la St. Vierge. (C'est une croix celtique
destruction en grande partie avec monument de la libération
de St. Luce en 1465, elle a été reconstruite dans des conditions
très artistiques en ciment arqué par un sculpteur du nom de
Poirier

Blouais Le Forestier, recteur de St. Luce à la Révolution s'en alla à Jersey
vers 1793 avec son vicair Jacques Henri Blouais et messieurs
Georges et Caprel, prêtres de St. Luce ses alliés originaires de
St. Luce allèrent à Jersey le 13 X^{bre} 1794 âgé de 37 ans et fut
inhumé dans le cimetière de St. Helier

voir mesurés certains dans L depuis 636, 684, 708, 712, 724, 734, 790 -
- II - 64 98. 684